



En cette belle période de fin d'année, plus que jamais la pêche de loisir fédère tous les amoureux de la pêche, les curieux de la nature qui aspirent à un autre mode de vie, plus simple et près de chez soi. Et comme on me souffle que tout le monde n'a pas encore déniché le cadeau idéal, pensez à offrir la nouvelle carte de pêche.

Les bénévoles et notre équipe se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes! Alain LAGARDE, Président de l'ARPARA

Les actualités de l'ARPARA

Nouvelle carte de pêche : tout le monde dehors en 2023!

Depuis le 15 décembre, vous achetez votre carte de pêche de loisir en eau douce directement en ligne sur www.cartedepeche.fr

Choisissez selon vos habitudes et vos pratiques de pêche avec au choix, différentes cartes de pêche : interfédérale, départementale,

découverte femme, mineur de moins de 18 ans, enfant de moins de 12 ans, hebdomadaire ou journalière.

Tout savoir sur la carte de pêche

Lancement d'une carte interactive régionale : choisir sa prochaine destination pêche en un clic

Découvrir les sites de pêche où partir le temps d'un week-end, enrichis de quelques idées sorties ou balades touristiques. Selon vos envies et vos pratiques, choisissez un parcours de pêche labellisé Découverte, Famille ou Passion, un site emblématique de pêche... à chacun son évasion en mode sur-mesure.

A retrouver sur la nouvelle carte interactive régionale



En 2023, le plaisir n'attend pas!

Votre carte de pêche disponible dès le 15 décembre sur cartedepeche.fr





Sortie du magazine RésEau Pêche: l'actualité des acteurs du territoire

Quels ont été les grandes réalisations et aménagements des fédérations départementales de pêche en 2022, les 1ers résultats des analyses poissons sur les pollutions aux composés perfluorés dans le Rhône, lancement de la nouvelle carte interactive régionale des sites où partir pêcher...

Lire et télécharger le magazine











Vie du réseau

Guides de pêche des fédérations : sortie imminente!

Après l'ouverture des ventes de carte de pêche depuis le 15 décembre, c'est au tour des 12 nouveaux guides départementaux de pêche (informations et réglementations) de paraître. Attention, tous ne sont pas encore disponibles mais cela ne saurait tarder!

Et pour commencer sur de bonnes résolutions, préférez le téléchargement du guide complet sur le site des fédérations ou de l'ARPARA. Sinon, pour accéder à toutes les informations sur un site de pêche en particulier, des cartes interactives (Géopêche ou GoogleMap) sont accessibles également depuis les sites des fédérations.

++ ma carte de pêche prend soin des milieux aquatiques

Donnez votre avis!

Mobilisation maximum pour les cours d'eau

Le gouvernement consulte le grand public <u>jusqu'au 18 janvier</u> quant à l'avenir de la politique énergétique et notamment sur le mix-énergétique. Nos milieux déjà fragilisés par les "grands barrages" et la petite hydroélectricité (micro-centrales) sont à ce titre en ligne de mire pour quelques kilowatts de plus (de l'ordre de 1% de l'ensemble de nos besoins). Et à la question 2.7 sur le développement de l'hydroélectricité, notre réponse est la A - Se limiter à optimiser l'existant, car il n'apparaît pas opportun de développer de nouveaux projets. Pour éviter le point de non-retour pour nos milieux aquatiques, sur-sollicités par un projet qui tend à aménager encore plus, toutes les voix sont nécessaires pour s'opposer et agir POUR la protection et la préservation de nos cours d'eau.

On vous donne rendez-vous...



Salon National de la Pêche et Loisirs :

c'est dans un mois!

Après une très longue absence de deux ans, le salon tant attendu des passionnés de pêche de loisir fait son retour. Les fédérations de pêche de la région seront présentes pendant 3 jours aux côtés des plus grandes marques de matériel.

antal 15

En famille ou entre amis, venez découvrir comment se lancer dans une pratique de pleine nature et entamer de belles résolutions sportives en 2023.

+ infos: https://www.cnpl.fr/le-salon/

Focus sur

Une saison 2022, entre plaisirs partagés et impacts climatiques pour la pêche en Auvergne-Rhône-Alpes



En 2021, les chiffres confortés par la FNPF, enregistraient 240 000 pêcheurs-adhérents en Auvergne-Rhône-Alpes et plus d'1.5 millions en France. Alors que 2022 touche à sa fin, la tendance s'affiche en demie-teinte. La pêche de loisir a fait les frais d'une année particulièrement impactante pour les milieux aquatiques et les espèces piscicoles jusqu'à cet automne : sécheresse, hyper-sollicitation des cours d'eau avec les prélèvements habituels et exceptionnels (dérogations) d'eau pour l'industrie et l'agriculture et les pollutions.

2022 voit donc une légère baisse de 2.77% des ventes des cartes majeures (par rapport à 2021) avec une forte hausse des ventes en fin de saison, portée par des conditions plus favorables à la pêche, avec +24.75% des ventes de cartes personnes majeures à l'occasion de l'offre d'automne. La mobilisation du réseau se poursuit. Elle reste indispensable à la tenue des missions de gestion et de protection des milieux aquatiques. Les pêcheurs s'affichent plus que jamais comme les sentinelles indispensables à la surveillance de nos cours d'eau. Les fédérations départementales de l'ARPARA restent mobilisées aux côtés des adhérents-pêcheurs, passionnés par l'environnement aquatique de notre belle région.

Rendez-vous au bord de nos rivières en 2023!

Valisation des Listes Rouges Régionales "poissons & écrevisses" : résultats disponibles début 2023

Ce projet partenarial des Listes Rouges Régionales "poissons et écrevisses" dresse le bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces présentes sur les milieux aquatiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Un bilan réalisé espèces par espèces, avec un état des lieux précis, élaboré par l'ARPARA avec les fédérations départementales, aux côtés de ses partenaires. Un projet portant un enjeu fort de sensibilisation du grand public, des élus et de l'ensemble des acteurs des territoires, sur la richesse piscicole et astacicole de la région ainsi que sur les menaces auxquelles ce patrimoine est aujourd'hui soumis.

Le projet piloté par l'ARPARA, financé par la Région Auvergne-Rhone-Alpes et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, vise dans un second temps à identifier les priorités de conservation et à fournir les éléments nécessaires pour orienter les politiques publiques et les stratégies d'action. Ces listes permettront également d'inciter tous les acteurs de la région mais aussi des régions voisines à agir en vue de limiter le taux d'extinction des espèces.



Retrouvez les précédentes Newsletters et l'Actualité sur www.peche-auvergne-rhonealpes.fr









DESTINATION LA DRÔME

Etang "Le Chez": entre ville et nature

Dans le département de la Drôme, situé dans la plaine de Valence, l'étang Le Chez (Etoile) s'ouvre sur un site nature à proximité du Rhône.

Partir pêcher dans le département de la Drôme, c'est découvrir ses vallées, son ambiance et ses paysages multi-



ples entre Provence et contrées dauphinoises. Etape 1, à quelques kilomètres dans la plaine au sud de Valence, le plan d'eau "Le Chez" (Etoile) fait partie des sites de pêche richement peuplés où la pêche plaisir est au rendez-vous. Des sorties pêches parfaites pour essayer ou affiner sa technique. Ce plan d'eau de 2è catégorie abrite une population piscicole variée entre gardons, tanches ou brochets. Une jolie population de carpes et d'amour blanc est aussi présente sur le plan d'eau, elle sera ravir les carpistes pratiquant la pêche de nuit.

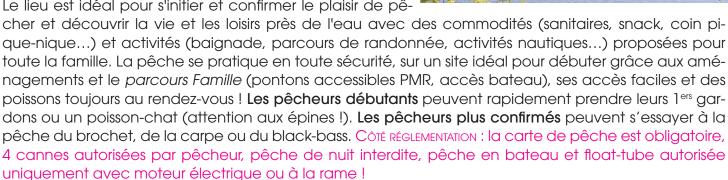
Partir pêcher dans la Drôme & consulter la réglementation

DESTINATION LE RHÔNE

Partie de pêche en famille au lac des Sapins

Dans le département du Rhône, niché dans un écrin de verdure à seulement 1 heure de Lyon, le lac des Sapins accueille toute la famille pour une agréable journée au bord de l'eau.

Le lieu est idéal pour s'initier et confirmer le plaisir de pê-



Informations / réglementation sur: www.peche69.frousurhttps://map.geopeche.com/#15.59;4.369945;46.007103

Où trouver une carte de pêche ? www.cartedepeche.fr ou chez un dépositaire : https://map.geopeche. com/#13.55;4.370874;46.00925









